

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Double licence - Histoire / Géographie et aménagement - Double-licence mention Histoire - mention Géographie aménagement

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Nanterre - Double licence - Histoire / Géographie et aménagement - Double-licence mention Histoire - mention Géographie aménagement	Jury par défaut	Tous les candidats	15	383	101	163	17

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Géographie et aménagement

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur

étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.
- * Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
- * Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des

espaces

L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants :- Avoir un goût pour les deux disciplines, et plus largement faire preuve d'une réelle curiosité intellectuelle pour la connaissance des sociétés passées et présentes.- Disposer d'une solide culture générale.- Faire preuve d'une bonne capacité d'argumentation et d'expression à l'écrit et à l'oral en français.- Être capable de travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent le cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante (environ 20% de plus qu'une licence simple), impliquant un travail personnel régulier.- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque et sur Internet. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome à partir des ressources documentaires mises à leur disposition : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture de sources spécialisées et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'originalité de cette formation est de permettre aux candidats d'obtenir deux diplômes : la Licence « Histoire » et la Licence « Géographie et aménagement ». Elle constitue un parcours exigeant proposant les enseignements fondamentaux des deux disciplines. La licence d'histoire forme ses diplômés aux méthodes de la discipline historique et leur permet d'acquérir une solide culture générale sur l'évolution du monde, de l'Antiquité à nos jours. La licence de géographie s'appuie sur des enseignements fondamentaux aussi bien en géographie humaine que physique, des enseignements méthodologiques (dans le cadre des travaux dirigés l'étudiant est formé à lire une carte topographique, réaliser des enquêtes, décrire un paysage, construire des croquis /schémas...) et des enseignements techniques (cartographie, statistiques, analyse de photographies aériennes/images satellites...). Aux enseignements disciplinaires fondamentaux s'ajoutent une langue vivante, des enseignements de préprofessionnalisation et des projets personnalisés. La double licence constitue un atout dans l'ensemble des débouchés de chaque licence (recherche, enseignement, métiers de la documentation, de la culture, de la valorisation des territoires et du patrimoine, des médias). Pour en savoir plus : <http://doubleslicences.parisnanterre.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur l'établissement d'un classement élaboré par un traitement algorithmique des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, en accordant une place :

- essentielle aux notes de première et de terminale et des résultats des épreuves anticipées du baccalauréat permettant d'évaluer le niveau de culture historique et géographique, le niveau d'expression en français et le niveau dans les langues vivantes;
- importante au projet motivé
- complémentaire à la fiche Avenir

La double licence histoire-géographie étant une filière sélective, la commission d'examen établit un seuil de classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux recommande aux candidats de prendre connaissance de l'organisation, du programme et des principaux débouchés de la double-licence histoire-géographie, en consultant l'offre de formation sur le site de l'Université Paris Nanterre.

La commission invite également les candidats à soigner la présentation de leur projet motivé, en faisant apparaître l'adéquation entre leur motivation et le choix de la formation demandée

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques notamment français et le cas échéant en histoire-géographie et philosophie et (le cas échéant) option histoire des arts	Niveau de culture disciplinaire, niveau de français, niveau de langues vivantes	Les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat en français et le cas échéant en histoire-géographie et philosophie ; -les notes de première et de terminale, en particulier en histoire-géographie, français, philosophie et (le cas échéant) option histoire des arts ; -les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023), en particulier en histoire-géographie, français, philosophie et (le cas échéant) option histoire des arts ; -le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire		- la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Savoir-Être		- la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet		- le projet motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires		- le projet motivé	Complémentaire

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre